



COLLOQUE INTERNATIONAL AIEA/AEN, VIENNE,
28 FEVRIER – 4 MARS 1977

Ce colloque a réuni 204 participants de 39 pays et 5 organisations internationales.
42 communications ont été présentées au cours de ses 8 séances.

Les mesures à prendre en cas d'accident nucléaire

La réunion avait pour but d'encourager l'échange des expériences acquises en matière d'établissement et de mise en œuvre des plans destinés à atténuer les effets des accidents nucléaires et de mesures à prendre lorsque de tels accidents se produisent. On n'a signalé au colloque qu'un petit nombre d'accidents, ce qui atteste le très haut degré de sécurité atteint par les industries nucléaires. Aucun accident d'importance radiologique n'a eu lieu dans les centrales nucléaires en exploitation. La radiographie industrielle reste le domaine où se produisent la plupart des accidents nucléaires.

L'expérience acquise à l'occasion des accidents signalés a confirmé l'importance capitale d'une intervention rapide des services médicaux et radiologiques, en particulier dans les cas d'absorption de matières radioactives. Elle a également souligné l'intérêt d'une recherche approfondie sur les causes des accidents, en vue de perfectionner les mesures préventives.

Un des principaux sujets traités au colloque a porté sur les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident dans une centrale nucléaire. Plusieurs communications ont défini la portée, le déroulement et les conséquences de divers accidents types tant dans les installations thermiques que dans celles à réacteurs rapides. Elles ont été complétées par des exposés indiquant les prescriptions en matière de protection qui doivent en conséquence être observées lors de l'établissement des plans destinés à atténuer les effets des accidents envisagés.

Plusieurs communications ont décrit les dispositions d'urgence en vigueur dans certaines centrales nucléaires, ainsi que celles qui figurent dans les programmes d'ensemble nationaux. Une séance particulièrement riche en enseignements a été consacrée à la formation du personnel pour l'application pratique des mesures d'urgence adoptées.

Cette réunion a d'une façon générale inspiré aux participants une confiance raisonnée dans l'aptitude théorique et pratique de l'industrie des centrales nucléaires à faire face au cas improbable où un grave accident nucléaire se produirait dans un de ces établissements. Ce sentiment exclut cependant toute tendance à l'auto-satisfaction, comme l'atteste l'intérêt soutenu manifesté à l'égard de la poursuite du perfectionnement des mesures d'urgence.